

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 19/2018

le 12 décembre 2018

Travaux urgents au chemin Adolphe-Burnat.

1003-ADM-1811-PAD-rc-Comm19-Adolphe-Burnat.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

A fin octobre 2018, la Compagnie du gaz nous a informé qu'elle devait remplacer une conduite au chemin Adolphe-Burnat, les travaux devant être engagés courant février. Dès lors et par effet de dominos, la Commune a étudié la possibilité de réaliser une réfection de ses équipements le long de ce tronçon.


Le long du chemin se trouve une conduite d'égouts unitaire en ciment de 40 cm de diamètre. Les autres services tels que le SIGE, la Romande Energie et Swisscom sont également concernés. Ces installations sont en fin de vie et doivent être remplacées et vu l'étroitesse du chemin, il est impératif que les travaux soient effectués de manière simultanée. De cette manière, la Commune peut profiter de l'opportunité d'exécuter un chantier commun avec les différents services dans une seule fouille, solution économiquement intéressante et également plus confortable pour les riverains.


Mais dans cette perspective et afin de respecter les délais mentionnés plus haut, la Municipalité doit déposer dans le courant du mois de janvier une demande de crédit urgente à traiter lors de la séance du Conseil communal du 5 février 2019. Dès lors, il vous sera demandé de nommer une commission devant se réunir le mardi 29 janvier 2019. S'agissant d'un objet à plusieurs centaines de milliers de francs, la Commission des finances pourrait également être intéressée à envoyer une délégation.

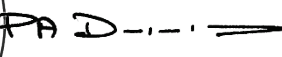
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :


Alain Grangier


Municipalité de La Tour-de-Peilz
Canton de Valais
Liberté et Patrie


Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 26 novembre 2018

